

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

N° 2386693

Suivant l'arrêté du 16 Juillet 2010 annexe 9.

Echéance de validité de la présente attestation (date attestation + 1 an) :

19/02/2024

Je soussigné : SOCREC 314F

station agréée chronotachygraphe (cachet) :

SOCREC
Renault Trucks
4, rue Ch. Somasco - 60105 CREIL
Tél. 03 44 55 41 88 - Fax 03 44 55 22 49
SIRET 926 220 336 00024

vérificateur : Lagache Cedric

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

Véhicule : N3

Marque : Renault

Type : Pr

N° de série : VF627G-PA000009550

N° d'immatriculation : 174006

Fait le 20/02/2023

Lieu Creil **SOCREC**
Renault Trucks

Signature 4, rue Ch. Somasco - 60105 CREIL
Tél. 03 44 55 41 88 - Fax 03 44 55 22 49
SIRET 926 220 336 00024

Ce carnet d'attestations vous a été fourni par Continental Automotive Trading France SAS.